

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Chargeant Monsieur Jijoho Léonard PADONOU, Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique de l'intérim de Monsieur Albert TEVOEDJRE, Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi pour compter du 27 Mars 1997.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU : La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU : La Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des Résultats définitifs de l'élection Présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU : Le Décret N° 96-128 du 9 Avril 1996, portant composition du Gouvernement ;

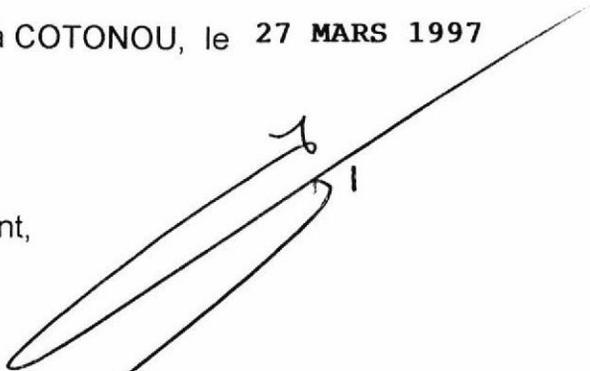
DECRETE

ARTICLE 1^{ER} : Pour compter du 27 Mars 1997, Monsieur Jijoho Léonard PADONOU, Ministre de L'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, est chargé de l'intérim du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi pendant l'absence de Monsieur Albert TEVOEDJRE.

ARTICLE 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 27 MARS 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MENRS 4 - MPREPE 4 - SGG 4 Autres Ministères 16 - Départements 6 - JORB 1.